

Placements

Allianz Team

Ensemble, nous sommes plus forts !

www.allianz.fr



Avec vous de A à Z

Allianz 



Allianz 

ASSUREUR OFFICIEL

Allianz Team,
l'esprit sportif
au cœur de votre
investissement.



Le monde change, nos stratégies d'investissement évoluent.
Allianz Team, l'alliance de la recherche d'une performance régulière
avec un risque maîtrisé à moyen/long terme.

Des changements structurels dans
l'économie mondiale se produisent de
plus en plus fréquemment et affectent
les marchés financiers.
Cet environnement, bien que fragile, peut
être source d'opportunités.

Les solutions d'investissement qui
répondent aux enjeux de demain passent
par une diversification des actifs, couplée
à **une gestion active et flexible**.
C'est le principe même du fonds flexible
Allianz Team intégrant 26 fonds.

Découvrez Allianz Team, un fonds souple
et réactif.

Pourquoi faire d'Allianz Team votre équipe championne ?

- Une solution financière « clé en main »
et innovante.
- La recherche d'une performance positive
et régulière avec un risque maîtrisé à moyen/
long terme.
- L'accès à des fonds de sociétés de gestion
de premier plan (Financière de l'Echiquier,
Baring Asset Management, M&G
Investments...).
- La réactivité de gestion pour ajuster
l'allocation d'actifs en fonction de l'évolution
des marchés.



- Membre d'Allianz Global Investors, regroupant les activités de gestion d'actifs du Groupe Allianz dans le monde.
- Acteur majeur de l'industrie française de la gestion, avec près de 73 milliards d'euros d'encours (à fin juin 2011).



Une stratégie d'équipe alliant diversité et flexibilité

Basé sur un équilibre entre diversité et flexibilité, Allianz Team a pour objectif de réaliser une performance positive et régulière à moyen/long terme via le recours à la multigestion. Il s'agit d'un fonds défensif avec un objectif de volatilité cible de 4 % par an.

1 - Une sélection rigoureuse par un Comité d'experts

Le Comité d'experts d'Allianz Global Investors définit, selon un processus structuré, les fonds qu'il considère comme les plus prometteurs. Cette sélection est remise en question chaque année.

Le Comité se fonde sur des critères tels que la récurrence de la performance, le suivi des risques, la compétence de l'équipe de gestion et la stabilité du processus d'investissement. Il s'assure de la complémentarité des expertises et des styles de gestion.

2 - Des fonds en compétition permanente pour conserver leur place

Parce qu'une société de gestion ne peut être la meilleure dans tous les domaines, Allianz Team est géré selon une approche de multigestion.

Elle consiste à sélectionner des fonds ayant chacun un domaine d'expertise spécifique, représentant des styles de gestion différenciés et complémentaires. Ces fonds, intégrés dans Allianz Team, sont gérés par des sociétés de gestion renommées.

3 - Une gestion flexible coachée par un spécialiste

Aujourd'hui, **la réactivité est devenue une variable clé sur les marchés financiers.**

Un fonds flexible doit donc avoir accès à différentes classes d'actifs : le monétaire, l'obligataire, les actions. En fonction de l'évolution des marchés et de la conjoncture économique, **le gérant ajuste la répartition entre ces différentes classes** afin d'accompagner les tendances à la hausse et d'amortir les baisses.

Vous n'avez donc pas à vous en préoccuper.

En outre, le gérant a recours à un modèle quantitatif afin de faciliter la prise de décision d'investissement.



Des fonds sélectionnés pour leur diversité, un arbitrage permanent : toutes les qualités pour constituer l'équipe efficace

Le fonds Allianz Team a une approche défensive. Son cœur de portefeuille est composé d'obligations de grande qualité et son allocation peut être composée jusqu'à 30 % d'actifs offensifs afin de profiter des potentiels de hausse.

Dans certaines conditions de marché, Allianz Team peut être investi jusqu'à 100 % en actifs de repli pour amortir les phases de baisses.



La vivacité

Actions des Pays Emergents

Les pays émergents bénéficient de perspectives de croissance fortes, qui constituent une source de performance potentielle élevée pour un investisseur prêt à supporter le risque associé.



L'endurance

Obligataires de rendement

La capacité à sélectionner des dettes d'entreprises ou d'Etats qui offrent un rendement élevé est une stratégie clé. Elle s'envisage sur la durée et offre un bon couple rendement/risque.



La régularité

Dans l'univers des Taux d'intérêts

Le cœur du portefeuille est investi au maximum sur 70 % d'obligations de qualité*. Elles permettent de bénéficier d'une performance modérée mais régulière sur le long terme.



La diversité

Thématiques

Sur les marchés financiers comme sur un terrain de sport, des opportunités naissent à tout moment. Le fonds investit donc sur une diversité d'instruments financiers et de thématiques pour en tirer profit.



La puissance

Actions des Pays Développés

Les économies développées, bien que souffrant aujourd'hui d'une croissance faible et du poids de leur dette, recèlent, au sein de leurs marchés actions, des opportunités constituées d'entreprises en excellente santé, aux fondamentaux solides et puissants.

* Ce sont les obligations bénéficiant de note allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's.

Optimisez votre contrat d'assurance vie en choisissant le support Allianz Team

Allianz Vie vous propose son nouveau support Allianz Team, adossé au FCP Allianz Team, disponible au sein de ses contrats d'assurance vie ⁽¹⁾, pour une offre d'investissement variée.

- Allianz Team vous permet d'accéder à une multigestion « clé en main » et vous offre un potentiel de performance sur le long terme⁽²⁾.
- En fonction de votre situation et de vos besoins, vous pouvez également choisir de répartir une partie de votre capital sur le **support en euros** pour le valoriser en toute sécurité.
- A tout moment vous pouvez modifier la répartition de votre capital en effectuant des arbitrages entre les supports disponibles au sein de votre contrat.
Votre Conseiller pourra vous orienter dans le choix de votre répartition en fonction de votre situation personnelle.
- De plus, le support Allianz Team est éligible à l'option d'arbitrages programmés « Sécurisation des performances »⁽³⁾.
Cette option vous permet de sécuriser les produits issus des supports exprimés en unité de compte, à partir d'un seuil prédéterminé, vers le support en euros. Cet arbitrage est fait automatiquement, **vous n'avez pas besoin de suivre régulièrement l'évolution de votre capital**⁽²⁾.

Lexique

• Volatilité

La volatilité est un indicateur de mesure du risque. Plus elle est élevée, plus le fonds est susceptible de fortes variations à court terme.

• Thématique

Cet univers d'investissement d'Allianz Team regroupe des fonds investis sur des secteurs d'activités divers comme, par exemple, les mines d'or, les ressources naturelles, l'immobilier coté.

• Taux d'intérêts

Cet univers d'investissement d'Allianz Team regroupe des fonds investis sur instruments obligataires sensibles aux variations des taux d'intérêts.

• Actifs offensifs

Cette catégorie regroupe des fonds, de type actions ou obligations privées, à haut rendement.

• Obligation de rendement

Cet univers d'investissement d'Allianz Team rassemble des fonds d'obligations émises par des entreprises privées (le fonds est donc soumis à un risque de crédit) ou par des États issus des marchés émergents. Ils proposent des rendements potentiellement supérieurs aux obligations d'État, en contrepartie d'une prise de risque plus élevée.

Allianz Team est un fonds commun de placement (FCP) régi par les lois françaises & agréé par l'autorité de tutelle (AMF). Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juillet 1987. La part R/C a été créée le 16 juillet 1987.

Les risques du fonds sont définis de manière détaillée dans le prospectus.

Avant toute décision d'investissement, l'investisseur devrait consulter son conseiller financier pour évaluer et s'assurer de l'adéquation de l'investissement en fonction de sa situation, de son profil de risque et de ses objectifs. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'Allianz Global Investors France, sur www.allianzgi.fr et auprès des entités qui commercialisent ce produit. Document non contractuel. Les opinions développées dans la présente publication reflètent le jugement actuel d'Allianz Global Investors France, celui-ci étant susceptible d'évoluer à tout moment. Les gains échéant au client peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de taux de change. AllianzGI France s'efforce d'utiliser des informations pertinentes, fiables et contrôlées. Toutefois, AllianzGI France ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne doit pas à être copiée, transmise ou distribuée à des tiers sans l'autorisation écrite préalable d'Allianz Global Investors France.

(1) Liste des contrats d'assurance vie proposant le support Allianz Team disponible auprès de votre Conseiller.

(2) Tout investissement sur des supports en unités de compte comporte des risques financiers. L'assureur ne garantit pas la valeur des unités de compte, celle-ci pouvant être soumise à des fluctuations à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. L'assureur ne saurait être tenu responsable des fluctuations liées aux marchés financiers.

(3) Concerne uniquement les contrats proposant l'option d'arbitrages programmés « Sécurisation des performances ». Dans les conditions et limites prévues par les dispositions contractuelles en vigueur au 01/12/2011.

Pour de plus amples renseignements, votre Conseiller est à votre disposition.



Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances.
Société anonyme au capital de 643 054 425 euros.
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris
340 234 962 RCS Paris.

www.allianz.fr



Global Investors

Allianz Global Investors France

Société anonyme au capital de 10 159 600 euros -
RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20, rue Le Peletier
- 75444 Paris cedex 09 – Société de Gestion de
portefeuille agréée par la Commission des Opérations
de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063.

www.allianzgi.fr

Document à caractère publicitaire

